Les Obligations Reconnues des Relations entre
Gouverneur et Gouvernés

La parole des grands savants de l'Islam qu'Allah leur fasse miséricorde
http://sounnah.free.fr

(Partie 5)

✿✿✿✿✿✿✿

'Iyad ibn Ghounam rapporte que l'envoyé d'Allah ﷺ a dit :
« Quiconque veut donner conseil à celui qui détient le pouvoir, alors qu'il ne le fasse pas en public mais qu'il le prenne par la main et lui parle seul à seul. S'il accepte, c'est le but escompté mais s'il refuse alors il aura fait son devoir »[1].

Et Voici à présent la parole des grands savants de l'Islam Qu'Allah leur fasse miséricorde :

L'AVIS DE CHEIKH AL ISLAM IBN TAYMIYYA A CE SUJET :

Cheikh al Islam aboul 'Abbas ibn Taymiyya Qu'Allah lui fasse miséricorde a dit dans son livre Minhajoun Noubouwa (La voie de la prophétie) :
« Il y a beaucoup de divergences autour de la question du gouverneur pervers et ignorant :
Doit-on lui obéir dans ce qui s'accorde avec l'obéissance à Allah ?
Doit-on exécuter ses sentences lorsqu'elles sont justes ?
Ou bien ne doit on pas lui obéir ?
Ou bien encore faut-il distinguer entre le chef d'état et le simple juge ?

*L'avis le plus authentique chez les sunnites, les savants et les imams, est qu'**il faut strictement lui obéir dans tout ce qui n'est pas désobéissance à Allah,** qu'il faut exécuter ses sentences dans tous ce qui est juste même s'il s'agit d'un juge ignorant et d'ordinaire injuste, mais qui proclame un jugement équitable alors il faut lui obéir dans ce jugement. Ceci est l'avis de la majeure partie des savants.*

*C'est pour cela que chez les sunnites, il est reconnu comme **interdit de se révolter contre les imams et les gouverneurs, de les combattre par les armes même s'ils sont injustes** comme le prouve les Hadiths authentique du Prophète ﷺ; **En effet la perversion causée par la lutte armée et le désordre public est plus importante que celle causée par cette injustice, qui ne comporte aucune tuerie, ni trouble.***

…On ne doit donc pas lutter par un mal plus grand contre un mal moindre…

D'après ibn Mas'oûd ؓ, le Prophète ﷺ a dit :
« Vous verrez après moi des choses réprouvables (chez ceux qui gouvernent) ».
Ils demandèrent : « Que nous ordonnes-tu Ô messager d'Allah ? ».
*Il répondit : **« Respectez leurs droits qu'ils attendent de vous et demandez à Allah les droits qu'ils vous doivent »[2].***

---

[1] Ahmad, Sahih

Copyright 2001 © Mise en Garde

***Ainsi le Prophète ﷺ nous a informés que les gouverneurs seront injustes,** qu'ils feront des choses réprouvables, mais malgré cela il nous a ordonné de respecter leurs droits et de demander nos droits à Allah, il ne nous a pas autorisés à combattre pour reprendre nos droits ni a délaisser leurs droits qu'ils attendent de nous.*

Ibn 'Abbas ﷺ rapporte que le Prophète ﷺ a dit :
« Celui qui voit chez son gouverneur une chose qu'il désapprouve alors qu'il patiente, car celui qui se sépare de la communauté, ne serait ce que d'un empan, puis qui meurt, alors il mourra comme à l'époque de l'ignorance »[3].

Le Prophète ﷺ a informés ses compagnons que ces gouverneurs ne seront pas guidés et ne suivront pas sa voie.

Houdeyfa demanda alors :
« Comment ferais-je alors Ô Messager d'Allah si jamais j'atteins cette époque ? ».
Il répondit : ***« Tu écoutes et tu obéis aux gouverneurs même s'il te frappe le dos et te prend ton argent ! Ecoute et Obéis ! »[4].***

…C'est donc un ordre d'obéir même si le gouverneur est injuste…

Le Prophète ﷺ dit aussi :
« Celui qui est commandé par un gouverneur puis constate qu'il commet des péchés alors qu'il désapprouve ces péchés mais sans retirer ne serait ce qu'une main de son obéissance ! »[5].

Il est donc interdit de se révolter contre le gouverneur même s'il commet des péchés. »



Dans un autre livre intitulé *as siyâsatou Char'iyyah* (la politique dans la religion), Cheikh al Islam ibn Taymiyyah qu'Allah lui fasse miséricorde a dit :

Il est rapporté du Prophète ﷺ qu'il a dit :
« Le gouverneur est l'ombre d'Allah sur la terre »[6].

Et on dit que :
« Soixante ans d'un imam despotique valent mieux qu'une seule nuit sans gouverneur »[7].

Et l'expérience montre que c'est vrai ! C'est pour cela que les Salafs comme Foudayl ibn 'Iyadh et l'Imam Ahmad disaient :

« Si nous avions une invocation exaucée à coup sûr alors nous l'aurions invoquée pour le Gouverneur ».



---

[2] Boukhari et Mouslim
[3] Boukhari et Mouslim
[4] Boukhari et Mouslim
[5] Mouslim
[6] Mouslim
[7] Hadith Hassan d'après ibn abi 'Assim

Copyright 2001 © Mise en Garde